

AFFAIRE N° 1. - Budget Supplémentaire 1968.

LE MAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

J'ai l'honneur de soumettre à votre examen le budget supplémentaire pour l'exercice 1968. Il s'élève en recettes et en dépenses à 1.084.737.972 Frs.

Ce montant comprenant les reports de l'exercice 1967 et les propositions nouvelles pour l'exercice 1968, se décompose comme suit pour chacune des deux sections budgétaires :

Section Extraordinaire

<u>RECETTES</u> - Excédent extraordinaire de l'exercice 1967 reporté	60.643.287
Restes à réaliser de 1967	489.250.403
Recettes extraordinaires nouvelles (subventions d'équipement, emprunts, etc).....	357.877.773
T O T A L	<u>907.771.463</u>
<u>DEPENSES</u> - Dépenses extraordinaires de 1967 à continuer	540.462.860
Dépenses extraordinaires nouvelles propres à 1968	409.113.512
T O T A L	<u>949.576.372</u>

Section Ordinaire

<u>RECETTES</u> - Excédent ordinaire reporté de 1967	95.113.885
Recettes nouvelles (complément propre à l'exercice)	81.852.624
T O T A L	<u>176.966.509</u>

<u>DEPENSES</u> - Propositions nouvelles pour 1968 (complément de dotation du Budget Primitif)	<u>135.161.600</u>
--	--------------------

Le Budget Supplémentaire pour l'Exercice 1968 s'établit comme suit :

RECETTES

Section d'investissement

Restes à réaliser sur les exercices antérieurs	489.250.403
Excédents extraordinaires reportés	60.643.287
	<hr/>
	549.893.690

Ces opérations sont des reports de crédits et ont été examinés lors du vote des budgets et du compte administratif de 1967.

Les opérations nouvelles sont les suivantes :

Chapitre 901 : voirie

Subvention du Ministère de l'Agriculture pour l'électrification du Chemin Tamarin et Moufia	6.320.000
Participation de l'E. E. R. (C. M. du 15/1/68 app. le 4/3/68)	790.000
Fonds routiers de 1968	8.947.000
(C. M. du 21/3/68 app. le 5/4/68)	
Subvention départementale pour la réfection des rues	11.755.200
(C. M. du 21/5/68 app. le 21/6/68)	

Chapitre 902 :

Subvention du Ministère de l'Intérieur pour adduction d'eau à la Bretagne	10.000.000
(Arrêté n° 1146 du 24/4/68)	
Subvention du Ministère de l'Intérieur pour assainissement du Lotissement "Les Camélias"	12.000.000
(Arrêté n° 1147 du 24/4/68)	<hr/>
	49.812.200
Subvention du Fidom local pour assainissement de Saint-Denis	30.000.000
(C. M. du 21/3/68 app. le 29/7/68)	

Chapitre 903 : Equipement scolaire

Subvention de la Jeunesse et des Sports pour la construction du Stade du Butor	5.015.000
Subvention de la Caisse Départementale scolaire pour la construction de classes économiques Brûlé, Champ Fleuri, Montagne 15ème, Sainte Clotilde garçons (8 classes à 900.000 Frs)	7.200.000
(Circulaire n° 37 SG/DAF/3)	<hr/>
	92.027.200
Subvention de l'Education Nationale pour logement de fonction Ecole des garçons Bretagne	2.250.000

Chapitre 904 : Equipement sanitaire et social

Subvention pour dispensaire polyvalent du Chaudron : Ministère des Affaires Sociales	2.800.000
Sécurité Sociale	2.100.000
Fidom	<hr/>
	1.050.000
	5.950.000

(Lettre du Préfet n° 916 du 7/5/68)

Chapitre 906 :

Remboursement frais d'études 17.173

Emprunts - Chapitre 901 : voirie

Caisse Crédit Agricole pour Chemin Tesson Gauvin 8.055.000
(C. M. du 23/11/67 app. le 8/1/68)

Caisse d'Epargne et de Prévoyance pour réfection voirie
urbaine 10.000.000
(C. M. du 15/1/68 app. le 25/2/68)

Caisse des Dépôts et Consignations pour réfection de la
voirie communale 17.894.000
(C. M. du 21/3/68 app. le 5/4/68)

Caisse des Dépôts et Consignations pour réfection des rues .
(C. M. du 21/5/68 app. le 21/6/68) 23.510.400

Département pour réfection des rues 59.100.000

Chapitre 902 :

Caisse des Dépôts et Consignations pour acquisition diver-
ses parcelles de terrain à Patates à Durand en vue de l'en-
diguement de la Ravine 8.000.000
(C. M. du 21/3/68 app. le 24/6/68)

Caisse Centrale de Coopération Economique pour adduction
d'eau Bretagne 100.000.000
(C. M. du 21/5/68 app. le 21/6/68)

Chapitre 903 : Equipement scolaire

Caisse Centrale de Coopération Economique pour acquisition
terrain au Chaudron pour construction d'un stade 24.000.000
(C. M. du 21/5/68 app. le 4/7/68)

Caisse Centrale Coopération Economique pour acquisition d'un
terrain de la S.I.D.R. au Chaudron pour Foyer de Jeunes Tra-
vailleurs 6.700.000

Chapitre 914 : Aliénation matériel de transport 374.000

357.877.773

Report de l'antérieur 549.893.690

Total 907.771.463

Section de fonctionnement

Excédent ordinaire reporté 95.113.885
(compte administratif de 1967)

Opérations nouvelles

Attribution de la Caisse de Compensation familiale
exercice 1968 26.000.000

Attribution de la Caisse Départementale scolaire - report
de 1967 - programme 1967-1968 5.526.730

Participation de l'Etat pour l'acquisition de livres 1.111.215
(C. M. du 21/5/68)

Recettes provenant des Pompes Funèbres 124.890
(Exercice 1967)

T. V. A. recettes complémentaires 32.413.652
(circulaire du Préfet du 1/8/68)

Octroi recettes complémentaires 16.000.000
(circulaire du Préfet du 1/8/68)

Recettes diverses 676.137

DEPENSES

Section d'investissement

Restes à payer sur les exercices antérieurs
(report du compte administratif) 540.462.860

Opérations nouvelles :

Chapitre 900 :

Acquisition de 2 hangars 200.000
Installation téléphonique 2.650.000
(C. M. du 21/3/68 app. le 7/5/68)
Acquisition de mobilier 1.000.000

Chapitre 901 :

Frais d'études 2.101.798
(C. M. du 21/5/68)
Acquisition du terrain Azéma pour construction d'un parking 2.200.000
Acquisition d'un terrain pour construction d'une station de
pompage pour les eaux usées de la Cité Scolaire du Butor ... 2.000.000
(C. M. du 21/3/68 app. le 2/4/68)
Acquisition d'une benne tasseuse 3.990.000
(C. M. du 21/5/68)
Electrification Chemin Tamarin et Moufia 7.900.000
(C. M. du 15/1/68 app. le 4/3/68)
Raccordement électrique de la Cité scolaire du Butor 3.239.000
(C. M. du 21/5/68) report 25.280.798

Trottoir Deux Canons (retenue de garantie) 50
Modernisation de la voirie 54.906.950
Chemin Tessan Gauvin 8.055.000
Ruelle Turpin Camp Jacquot et divers 10.000.000
Réfection diverses rues (fonds routiers 1968) 26.841.000
Réfection diverses rues 35.265.600

Chapitre 902 :

Acquisition terrain Patates à Durand pour endiguement de la
Ravine 8.300.000
Divers travaux de canalisation 2.300.000
Adduction d'eau Bretagne 110.000.000
Travaux d'assainissement 30.000.000
Protection Ravine Patates à Durand 422.000
Protection Rive Gauche Rivière des Pluies (en aval R 2) 800.000
Evacuation trop plein station de refoulement du Butor 3.000.000
Installation d'une conduite de refoulement à Saint-François 885.389
Assainissement Lotissement des Camélias 12.000.000
Réparations dégats cyclone 800.000
Alimentation en eau Brûlé et Saint-François 1.085.390

Chapitre 903 :

Frais d'études		536.045
(C. M. du 21/5/68)		
Acquisition terrains :		
- Stade Chaudron	24.000.000	
- Foyer des Jeunes	6.700.000	
- Grande Chaloupe	342.000	
Géomètre	<u>85.000</u>	31.127.500
Acquisition matériel piscine		581.000
Acquisition matériel cantines		664.500
Constructions scolaires		21.686.296
Stade du Butor		7.500.000

Chapitre 904 :

Acquisition terrain pour construction d'une caserne de pompiers au Chaudron		790.000
Acquisition mobilier pour dispensaire		75.000
Acquisition d'appareil électrique radio pour les Gardes Champêtres		250.000
Construction de dispensaire		<u>7.051.110</u>
		400.203.628

Chapitre 906 :

Frais d'études		34.345
Réfection Grand Marché (avenant n° 2)		4.407.970

Chapitre 909 :

Construction bâtiment communal à la Bretagne		1.779.280
--	--	-----------

Chapitre 922 :

Honoraires		50.137
------------------	--	--------

Chapitre 925 :

Annuités des emprunts		1.563.152
Acquisitions de titres et valeurs (SODERE et CCA)		<u>1.075.000</u>
		409.113.512
Report de l'antérieur		540.462.860
Total		<u>949.576.372</u>

Opérations nouvelles

Fournitures diverses (voirie, bâtiments, garage, etc ..)		12.161.000
Personnel		56.475.000
Acquisition de petit matériel		3.772.580
Electricité (éclairage public)		6.184.172
A. M. G. contingent complémentaire pour 1968		27.345.707
Acquisition de livres (participation communale)		1.854.604
Acquisition matériel éducatif (C. B.)		2.151.430

Subvention à divers

(X) Comité des Fêtes	2.000.000
(A) Bureau de Bienfaisance	3.500.000
Association Education populaire	350.000
(C. M. du 15/1/68)	
Jeunesse et Sports (C. M. du 21/5/68)	37.000
C. R. A. C.....	1.240.000
Centre d'études administratives (C. M. du 21/5/68)	85.000
Association éducative de la liberté surveillée	100.000
(C. M. du 21/3/68)	
Reversement à la Caisse des Ecoles de la subvention de l'Etat pour l'acquisition de livres (C. M. du 21/5/68)	1.111.215
Intérêts des emprunts	4.193.050
Documentation	83.240
Location de camions	5.000.000

Charges sur les exercices antérieurs

A. M. G. 1967	2.507.530	
Contingent pour service d'incendie 1967 ...	3.280.700	
Protection sanitaire (achat de raticide) ..	995.170	
Crédit réservé provenant de l'acquisition de terrain par les bases aériennes	526.500	
Divers	107.702	7.517.602
		<hr/>
		135.161.600

RECAPITULATION

RECETTES

Section extraordinaire	907.771.463
Section ordinaire	176.966.509
	<hr/>
	1.084.737.972
	<hr/>

DEPENSES

Section extraordinaire	949.576.372
Section ordinaire	135.161.600
	<hr/>
	1.084.737.972
	<hr/>

Approuvé
M. Denis le 25 septembre 1968

R. le Préfet
Le Secrétaire Général
signé: Ph. Kessler

Pour copie certifiée conforme

f Le Directeur des affaires Financières

Signé: Olivier Gboaran

LE MAIRE. - Mesdames et Messieurs, ce budget a été examiné par la Commission Municipale des Finances dont M. RIVIERE est Président. Je lui donne la parole afin qu'il puisse nous exposer le travail fait par la Commission.

M. RIVIERE donne lecture du rapport.

Mes Chers Collègues,

Le projet de budget supplémentaire que je soumetts à votre examen se monte en recettes et en dépenses à 1.183.604.470 dont 1.084.737.972 de mouvements réels.

Ce budget comprend :

- Les opérations reportées de l'exercice 1967 et les opérations nouvelles financées, soit par des fonds libres de la Commune, soit par des subventions et des emprunts

l'excédent global de recettes constaté au compte administratif de 1967 étant de	155.757.172
les restes à réaliser sur emprunts et subventions de	489.250.403
T O T A L	
les dépenses engagées à continuer s'élèvent à	540.462.860
C'est donc d'un excédent libre de	104.544.715
dont nous disposons auquel il convient d'ajouter des recettes nouvelles pour un montant de	81.852.624
Les subventions nouvelles et les emprunts	357.877.773
Soit au total	
	544.275.112

Cette somme nous permet d'envisager la réalisation des opérations ci-après :

- Acquisition de terrain	43.987.860	
- Acquisition de mobilier et de matériel	6.470.637	
- Acquisition matériel de transport	3.990.000	
- Travaux d'électrification	11.139.050	
- Réfection des rues	137.170.398	
- Travaux d'adduction d'eau	119.292.779	
- Travaux d'assainissement	42.000.000	
- Constructions scolaires	21.686.296	
- Stade du Butor	7.500.000	
- Construction de dispensaires	7.051.110	
- Réfection du Grand Marché	4.407.950	
- Bâtiment communal Bretagne	1.779.280	
- Annuité des emprunts	1.563.152	
- Acquisition de titres et valeurs	1.075.000	409.113.512
- Intérêts des emprunts	4.193.050	
- Personnel permanent	20.584.284	
- Ensemble mobilier et immobilier	4.352.520	
- Administration générale	12.135.000	
- Voirie communale	45.384.172	
- Relations publiques	2.374.816	
- Sécurité St Police	3.280.700	
- Enseignement	5.381.509	
REPORT		409.113.512

- Oeuvres sociales scolaires	450.000	
- Sports et beaux arts	2.327.000	
- Hygiène et protection sanitaire	995.170	
- Aide Sociale	<u>33.803.339</u>	<u>135.161.600</u>
	T O T A L	<u>544.275.112</u>
	Opérations antérieures	<u>540.462.860</u>
	TOTAL EGAL ,....	<u>1.084.737.972</u>

M. RIVIERE. - Mesdames, Messieurs et Chers Collègues, comme vous pouvez le constater le budget qui vous a été présenté a été établi sans qu'il soit fait appel aux contribuables, alors que nous en aurions eu bien besoin. Ceci, grâce à la saine gestion de notre Maire auquel nous pouvons voter des félicitations et grâce aussi au travail de Madame Bédier, travail qui devient de plus en plus difficile.

(Applaudissements).

M. RIVIERE. - Je dois cependant ajouter que le budget de 1968 sera tout autre chose. En effet, si bien des projets ont été réalisés, il nous reste encore beaucoup à faire. Il nous faudra donc faire appel aux contribuables.

Mesdames et Messieurs, je vais vous demander de voter ce budget qui a été examiné par la Commission des Finance qui a donné son entier accord.

LE MAIRE. - Mesdames et Messieurs, en ce qui concerne le personnel, je vous demande la suppression d'un poste d'ingénieur subdivisionnaire, prévu par la délibération du Conseil Municipal du 18 Août 1962, approuvée le 12 Octobre 1962 et la création d'un poste d'ingénieur en chef.

Adopté à l'unanimité.

LE MAIRE. - Je vous demande également, Mesdames et Messieurs, l'adoption de l'arrêté ministériel du 12 Février 1968 fixant la durée de carrière des agents communaux.

Adopté à l'unanimité.

LE MAIRE. - Mesdames et Messieurs, je vous demande maintenant de vous prononcer sur l'ensemble du Budget arrêté en Recettes et en Dépenses en mouvements réels à : UN MILLIARD, QUATRE VINGT QUATRE MILLIONS, SEPT CENT TRENTE SEPT MILLE, NEUF CENT SOIXANTE DOUZE (1.084.737.972)

Adopté à l'unanimité.